

ÉNERGIE ■ Saint-Amand-Montrond possède 3.213 points lumineux sur l'ensemble de son territoire

Comment fonctionne l'éclairage urbain

Nombre de points lumineux, heures d'allumage et d'extinction, limitation des dépenses énergivores... Alors que le passage à l'heure d'hiver s'effectue cette nuit, nous vous expliquons comment fonctionne l'éclairage urbain à Saint-Amand.

Guillaume Faucheron
guillaume.faucheron@centrefrance.com

Saint-Amand, comme toutes les villes de France, s'apprête à passer à l'heure d'hiver au cours de la nuit prochaine en reculant d'une heure. Ce changement est l'occasion d'évoquer la manière dont fonctionne l'éclairage urbain dans la capitale du Bois-chaut.

Saint-Amand possède actuellement 3.213 points lumineux sur l'ensemble de son territoire, selon le Syndicat départemental d'énergie du Cher (SDE 18). Leur fonctionnement est régi directement depuis des armoires, qui sont au nombre de cent.

Calcul automatique avec l'horloge astronomique

Ces armoires sont équipées d'horloges qui permettent de programmer l'heure de l'allumage et de l'extinction des lumières. Les horloges astronomiques, qui composent la majorité de l'équipement, calculent elles-mêmes les heures de cou-



CLARTÉ. Saint-Amand possède plus de 3.000 points lumineux répartis sur toute la ville. PHOTO GUILLAUME FAUCHERON

cher et de lever du soleil. Les horloges plus anciennes nécessitent, elles, une programmation de l'allumage. Chaque armoire peut gérer plusieurs de ces points lumineux voire une rue entière.

L'allumage de l'ensemble des luminaires de la ville se déroule quasiment concomitamment, au crépuscule. Il peut toutefois y avoir un décalage entre les

différents points lumineux selon la vitesse à laquelle chacun s'allume.

L'économie d'énergie est l'un des enjeux majeurs pour les collectivités car l'éclairage urbain reste l'un des postes de dépense importants pour une commune. Afin de limiter ces dépenses, certaines collectivités sont tentées d'éteindre certains panneaux lumineux durant une

partie de la nuit, à partir de 22 ou 23 heures. À Saint-Amand, une infime partie des panneaux lumineux est concernée.

Le remplacement des ampoules les plus énergivores, comme les ballons fluo, figure également parmi les solutions préconisées pour réduire la consommation. Ainsi, 200 ampoules leds viennent d'être installées entre le début du mois de juillet et la fin du mois de septembre à

Saint-Amand. Une partie a été posée dans la rue Sarrault. Outre le fait qu'elles soient moins énergivores (53 watts), elles offrent la possibilité d'un abaissement de puissance durant une partie de la nuit. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Citeos mais les décisions sont prises par la communauté de communes Cœur de France, qui possède la compétence de l'éclairage urbain.

« Les lumières leds maintiennent une sécurité, ont une bonne distance, ont un faisceau lumineux plus important que les ballons fluo, indique-t-on du côté du SDE 18. Les leds consomment très peu, cela permet une économie d'énergie de 50 à 60 % ». ■

CHIFFRES

200

C'est le nombre de lanternes leds qui ont été installées à Saint-Amand-Montrond par l'entreprise Citeos entre le début du mois de juillet et la fin du mois de septembre pour réduire les dépenses en énergie.

6.386

C'est le nombre de points lumineux que comprend le territoire de la communauté de communes Cœur de France. La ville de Saint-Amand-Montrond représente à elle seule plus de la moitié de cet équipement avec 3.213 points lumineux.

[Consulter l'article complémentaire paru sur le site du Berry Républicain.](#)

LE BERRY RÉPUBLICAIN
Samedi 27 octobre 2018

